

*Au Nom d'Allah Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Louange à Allah et que la paix et la bénédiction soient sur Son Prophète et
Messager, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons*

**RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITE INTERNE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

Madame le Président du Conseil d'Administration de Coris Bank International (SENEGAL) ;

Mesdames et Messieurs les actionnaires, membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de Coris Bank International (SENEGAL) ;

Le Conseil de Conformité Interne de votre Institution (ci-après dénommé le Conseil) a procédé à l'audit des contrats de financement et des opérations de collecte de dépôts réalisés par CBI BARAKA (SENEGAL).

La responsabilité de s'assurer que CBI BARAKA, Branche Islamique de CBI (SENEGAL) fonctionne conformément aux principes et règles régissant la finance islamique, pèse sur la Direction de la banque, notre responsabilité est limitée à l'émission d'un avis indépendant basé sur notre audit des opérations accomplies par CBI BARAKA (SENEGAL) en vue de vous dresser un rapport.

Le Conseil a examiné les opérations accomplies en 2024 en vue d'émettre un avis sur la conformité desdites opérations aux principes et règles de la finance islamique d'une part et aux recommandations émises depuis sa première réunion tenue le 28 mai 2018 au siège de CBI BARAKA (SENEGAL) d'autre part.

Notre examen des documents a fait l'objet d'un premier rapport intérimaire d'audit qui a été examiné et adopté par le Conseil lors de sa treizième réunion le 06 Aout 2024 tenue au siège avec un membre en visioconférence et du rapport d'audit examinés et adoptés après la quatorzième réunion tenue au siège de CBI BARAKA (SENEGAL) le 12 mars 2025. Nos travaux ont porté sur les opérations de financement et les opérations de collecte de dépôts non rémunérés, sachant que les opérations de collecte de dépôts sous forme de comptes participatifs n'étant pas encore disponibles.

CBI BARAKA (SENEGAL) n'ayant pas perçu de pénalités sur des engagements en souffrance au cours de l'année 2024, aucune proposition d'affectation de pénalités de retard ne nous a été soumise pour examen et appréciation

A NOTRE AVIS :

Les opérations de financement réalisées par CBI BARAKA (SENEGAL) au cours de l'année financière 2024 ont été accomplies conformément aux principes et règles de la finance islamique.

Allah SWT est seul Savant

**Dakar, le jeudi 20 mars 2025
El Hadji Bara DIENE
Président du Conseil de Conformité Interne**

